rameurs ont été engagés et ont, avec les contre-maîtres, repris le travail.

A la sortie des ateliers, ils ont été hués par les grévistes qui sont maintenant 730, en y comprenant les 700 réduits au chômage, par la suspension de travail des 21 puits houillers.

La police est intervenue et l'ordre a été maintenu. De cette façon, les travailleurs ont pu regagner leur domicile sans autre incident.

A la nouvelle de ce commencement de trouble, nous avons tenu à prendre des informations complètes.

« Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son » dit un proverbe populaire. Ce n'est pas notre cas ; mais il s'est produit un tel désordre dans les esprits qui ont frappé nos oreilles que nous dirons au lecteur : « Examine si tu peux et choisis si tu l'oses ».

Chez MM. Motte et Delesclusse

Vers 4 heures, nous nous sommes présenté à l'établissement du boulevard de Belfort. MM. Delesclusse frères nous ont reçus avec la plus grande courtoisie, mais se sont tenus sur une assez grande réserve.

« Nous pensons, nous ont-dit, que les 31 grévistes ne voudront pas faire chômer 700 de leurs camarades. Nous avons eu une entrevue ce matin avec 4 délégués. Il a été décidé que le travail serait repris ce soir. »

— A quelles conditions les ouvriers reviennent-ils? demandons-nous.

— Aux conditions anciennes puisque la cause initiale de la grève est à la demande de renvoi du contre-maître Natyn.

— Est-ce que vous renverrez votre contre-maître?

— Non, nous n'avons aucun motif. Nous avons simplement accepté quelques conditions secondaires. »

Après avoir reçu quelques autres explications nous prenons congé de MM. Delesclusse.

A la Paix

Une vingtaine d'ouvriers se trouvent réunis dans la salle de débit du local «La Paix» situé en face l'établissement Motte.

Dans la grande salle d'réunion, plusieurs centaines d'ouvriers sont assemblés et prennent, nous a-t-on assuré, des décisions très graves. Nous n'avons pu, malgré tous nos efforts en connaître le résultat.

Après nous avoir fait connaître à un membre des plus influents du parti ouvrier: «nous haïssons qu'il se trouvât là, ce dernier nous a faites déclarations suivantes dont la gravité n'échappera à aucun de nos lecteurs.

« Le conflit va entrer dans une phase aigüe, car, soyez bien persuadé que les ouvriers persisteront jusqu'au bout dans leurs justes revendications.

« Pourquoi MM. Motte et Delesclusse ne veulent-ils pas céder ? Ils sont aimés de leurs ouvriers. La question de salaire n'est pas en jeu. Ce n'est donc pas eux qui sont visés, mais un contre-maître grossier et brutal.

« S'il y avait désintéressements à exercer les ouvriers pourraient transiger. Mais il y va de leur dignité morale outragée et sur ce point ils ne cèderont pas.

« Nous faisons une lutte de classes et non d'individus.

» Les ouvriers qui trahissent notre cause sont des déserteurs et doivent être traités comme tels. C'est le cas de Matyn.

Aussi, quoi qu'on en ait dit, vous pouvez être certain que le travail ne reprendra que lorsqu'il sera expulsé de notre sein.

Plusieurs autres ouvriers qui se trouvaient présents accusent M. Matyn d'avoir déjà causé trois grèves. Il torçait, assurent-ils, les ouvriers à aller consommer dans l'estaminet qu'il tient boulevard de Belfort, 27. Ceux qui s'y refusaient étaien brutalisés à l'atel er.

De plus, ces mêmes ouvriers se sont épanchés en récriminations contre M. Motte Malyn, qui, le jour de la grève aurait souffleté un ouvr.er.

L'estaminet Matyn

M. Matyn était absent. Il travaille, en effet, comme on l'a vu plus haut.

Mme Matyn s'est prêtée de bonne grâce à une interview.

« Jamais, dit-elle, aucun ancien ouvrier travaillant sous les ordres de mon mari n'est venu chez nous.

« M. Matyn est contre-maître depu's dixsept ans, tant boulevard de Belfort qu'à l'usine Motte-Meillassoux. Une grève a éclaté dans ce dernier établissement, mais il en était sorti.

» Quant à l'accusation d'avoir quelque soufflet, je la repousse formellement.

» La vérité, c'est que les ouvriers ne savent ce qu'ils veulent. Ils inventent maintenant toutes sortes de calomnies contre nous. La seule raison de la demande du renvoi de M. Matyn, est que nous nommes contre le socialisme et ils le savent bien.

Voilà les faits rapportés avec la plus stricte impartialité. Aux lecteurs de juger.

E. PETITCOLAS.

Affaire mystérieuse.

Nous apprenons à la dernière heure que Mme Ernest, locataire de la maison habitée par Mme Clémence Verbeke, était partie jeudi dernier chez sa fille qui habite un village près de Nancy. Etant là-bas, elle reçoit à la fontaine pour chercher de l'eau ; sa fille ne la voyant pas, inquiète, suivit le chemin qu'elle avait dû prendre et trouva le cadavre de sa mère. Comme bien on pense, les bruits les plus divers circulent sur cette mort mystérieuse.

Chronique colombophile

Voici les résultats des concours qui ont eu lieu dimanche 9 juin :

Chantilly, organisé par la Fédération colombophile roubaisienne et donné chez Lagache, estaminet de l'Hermitage, à Mouveaux. 360 pigeons lâchés à 5 heures 30, beau temps Nord, 29 paniers, par le convoyeur Lemaire.

1er prix, Louis Nanhorne, 7 poules, 2e Deltrences 4 p., 3e Romain 4 p. 4e Dansette 4 p. 5e Loubacher 3 p. 6e Salembier 2 p. 7e Loubacher 3 p. 8e Bunaier concours. 9e Punthieu concours. 10e Dansette 5 p. 11e Herman 3 p. 12e Grimonpont 2 p. 13e Dupas 3 p. 14e Dautreloque 3 p. 15e Vesters 5 p. 16e Castel 5 p. 17e Vermièche 2 p. 18e Bourgeois 2 p. 19e Albreckt 4 p. 20e Delbert 2 p. 21e Dumont 2 p. 22e Dansette 4 p. 23e Lesfeldt 1 p. 24e S mon 2 p. 25e Wattel 2 p. 26e Vanhorne 1 p. 27e Dethouvels 1 p. 28e Baert 1 p. 29e Liagre 1 p. 30e Lepers 1 p. 31e Dorenne 1 p. 32e Lepers 1 p. 33e Moreau 1 p. 34e Spel 1 p. 35e M. Lemaire 30e Sir 1 p. 37e Dorenne 1 p. 38e J. Stoffen concours. 39e Boutchoucke 1 p. 40e Mariscal 1 p. 41e Florin 1 p. 42e O. Braine 1 p. 43e Dandoy concours. 44e Dupuis concours. 45e Vanhorme 1 p. 46e M ilot 1 p. 47e Laurens 1 p. 48e Wattel 1 p. 49e Delhame. 50e et 51e Salembier. 52e Gérin. 53e Cloet ux. 54e Vanbeck. 55e Pontbieu. 56e Descrouet.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 34 m. 59 s. avec une vitesse de 1000 m. 8 h. 34 m. 59 s. et le dernier à 9 h. 45 m. 13 s. avec une vitesse de 907 m. 91 à la minute.

La distribution des prix aura lieu jeudi soir, à 8 h. 1/2.

La Fédération rappelle son concours sur Chantilly qui aura lieu le 16 juin prochain chez Papegay, rue de Mouveaux. 150 fr. de prix d'honneur.

Chantilly, organisé par l'Union fédérale et donné par la société l'Egalité, à ublie chez Fardy, rue de Toulouse. 420 pigeons lâchés à 5 h. 50, beau temps Nord, 16 paniers, par les soins convoyeur Dedoncker.

1er prix, Paul Dubois, 3 poules un que, 2e E. Olivez, 3 p. 3e Dutat, 4e Duhamel 4 p. 5e Réné Furcot, 6e Dehaie 3p. 7e D. Desfontaines 2 p. 8e L. Douis 4 p. 9e Ach. Lepers 6 p. 10e J. Rabaux 3 p. 11e Emile Mass 3 p. 12e L. Lefebvre 3 p. 13e Verhaut 2 p. 14e P. Coene 3 p. 15e Vasbaert 4 p. 16e Vermeire 4 p. 17e A. Damon 3 p. 18e Vaureuterghem 2 p. 19e J. Kint 4 p. 20e Mazure 4 p. 21e Vandyvere 3 p. 22e Dolphens 2 p. 23e Vanvost p. 24e Henri Salembier p. 25e Ach. Lepers p. 26e Salembier p. 27e Vanderberghe 3 p. 28e Dansette 3 p. 29e Florent p. 30e Dutacourt 2 p. 31e J. Kint 3 p. 32e Mandemaker 3 p. 33e et 34e Pollet 3 p. et p. r. 35e Vatteredlle p. 36e Delcour p. 37e L. Haquette 2 p. 38e Pitt. 39e Vaniechout R. P. 40e Ch. Dubrulle 2 p. 41e Sayer. 42e Lanel. 43e P. Denis. Poules hors concours L. Haquette RR. sections : 1er Lefebvre p. 2e L. Haquette 3 p. 3e Vanschoorisse. R. Costanzolle. J. Carrette.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 43 m. 57 s. avec une vitesse de 931 m. 50 et le dernier à 8 h. 55 m. 10 secondes avec une vite se de 931-38 à la minute.

La distribution des prix aura lieu mardi, à 8 h. 1/2 du soir.

La Fédération rappelle son concours qui aura lieu le 16 juin sur Orléans (323 k. 800), 200 francs de prix d'honneur, et donné chez Vromont, rue de la Vigne.

Rambouillet, organisé par la Fédération l'Avenir du Tilleul et donné au siège le Messager de l'Avenir, établi dans la Fonderie, rue Monge. 375 pigeons lâchés à 5 heures, beau temps, vent Nord. Convoyeur Petit.

1er, Loridan, honneur et unique, 6 p. 2e Dubeul 4 p. 3e Mortier p. 4e E. Leclercq, 3 p. 5e Brodat 6 p. Michon honneur. 6e Loridan 3 p. Loridan honneur. 7e Derouboix 4 p. 8e Vankempen 4 p. 9e Parent 3 p. 10e J. Poitier 2 p. 11e C. Derveux 2 p. 12e Dubaudoche p. 13e R. Vercoutre 2 p. 14e Ach. Debruyne 3 p. 15e Napoléon Caparé 3 p. 16e Vankempen p. Pierre Cienne honneur. 17e Dumortier p. 18e Vergin 4 p. 19e C. Rondeau p. 20e Druez p. 21e Loridan p. 22e J.-B. Leclerq p. 23e Parent p. 24e Lapère p. 25e Dehaest p. 26e Noel Carlot. Pierre Cienne honneur. 27e E. Leclerc. 28e François Vereckem. 29e Decolère. 30e Dessein. 31e Léon Devar. 32e Druolet. 33e Pochart.

Régulateur Loridan. — Le 1er pigeon a été constaté à 7 h. 47 m. 45 s. avec une vitesse de 932 m. 996 à la minute et le dernier 4 h. 21 m. 37 s.

Le 16 juin aura lieu sur Saint-Just un concours chez M. Vandenbroucke, rue de Lannoy, donné par la Société d'un Pigeon bleu.

Rambouillet, organisé par la Fédération l'Union Fraternelle de Roubaix-Wattrelos et donné chez Hasse, aux trois sans Femmes, rue Halin, 173 pigeons lâchés, à 6 heures 50, Vent Nord, beau temps. Convoyeur Petit.

1er prix, Henri Parent, 4 p. unique régulateur. 2e Vanderbeck p. 3e Thiberghien 3 p. 4e Louis Roussel p. 5e Charlet p. 6e A. Vancauwenberghe p. 7e Fourneau 2 p. 8e Vanderbrouck p. 9e Bombeck 4 p. 10e Mazurette 3 p. 11e Moutarde 3 p. 12e Mielandts p. 13e Bayt p. 14e Dubruykère p.

15e Bayt. 16e Carette, 17e E. Husse, 18e Garnavie. 19e Haulot. 20e Dalbatre. 21e Pauriens p. 22e. J. Duppnt. 23e Dubreucq. 24e Hennion. 25e Platit. 26e Courbebe.

1er, Régulateur au 1er pigeon vainqueur à M. Henri Parent.

2e. Régulateur à la 1re série de deux pigeons désignés à Mj Bacquoir, hors concours.

1er, Bucquois, 9 h 22 m. 03 s.

2e » » 9 h 29 m. 06 s.

Le 1er pigeon a été constaté à 8 h. 58 m. 09 s. avec une vitesse de 1001.62, et le dernier à 9 h. 20 m. 53 s. avec une vitesse de 912.94 à la minute.

La distribution des prix aura lieu jeudi soir à 8 heures.

Le 9 juin, la Société l'Union Fraternelle donnera son concours sur St-Just, chez M. Henri Parent, boulevard de Metz, 1.

Wattrelos. — Chantilly organisé par la fédération l' « Egalité » et donné chez Merchier J.-B., à Lidrezin.

Lâcher : 87 pigeons.

1er Deltour, 4 p — A. Florin 2 p — Barbieux 3 p — Delaere 1 p — Hurez 1 p — Desbonnet 2 p — Thiberghien 1 p — Davillers 2 p — Lerusle 3 p — Derveaux Nelly.

Le premier pigeon a été lâché à 8 h. 24.15 avec une vitesse de 1000 m. 36 et le dernier à 8 h. 37.35 avec une vitesse de 913 m. 76.

Croix. — *Croix, organisé par la Fédération du Nord est donné chez Chambart, à Croix, — 53 pigeons lâchés à six heures. 1er prix. Mathon Prandon, 4 poules 2 p. Mathon Henri, 2 p. 3e Lonquesnoit ; 4e Herbaut Cé-ar, 1 p ; 5e, B ouchart Alb., 6e et 7e. Mathon, 8 et 9 p. La premier pigeon a été constaté à 8 h. 31 m. 6 s. et le dernier à 8 h. 36 m. 15 s.*

La distribution des prix aura lieu aujourd'hui à 8 h. 1/2 du soir.

La Fédération du Nord rappelle son concours sur St-Just, qui sera donné chez Boyyn, à l'Espérance, rue de Mouveaux.

HUILE DU CONGO parfumée en toutes teintes, vous guérit de beaux cheveux.

Photographie
J. QUEQUIN
97, Rue du Moulin, ROUBAIX.

TOURCOING

Le paradis socialiste

Extrait authentique d'un.... discours (!!) prononcé par le citoyen Desmedt, marchand de polichinelles à une réunion socialiste qui a eu lieu dimanche au Blanc-Seau et à laquelle assistaient: 15 femmes, 25 enfants, 6 électeurs.

« Si les socialistes » y s'arrivent au » pouvoir dans cinq ans toutes les dettes de la France seront payées et on aura cinq milliards d'économies. Dans onze ans les économies seront de 76 milliards et en 1905 si » les socialistes » y restent au pouvoir nos économies seront de 354 milliards et les intérêts suffiront à faire vivre à rien faire les 53 millions de Français !!! »

Nous n'aurons pas la cruauté de nous livrer à des commentaires.

Adjudications

Deux adjudications de travaux de voirie ont eu lieu hier après-midi à l'Hôtel-de-Ville.

1° Construction d'une chaussée pavée rue de l'Epine, entre les rues Winoc-Choqueel et du Touquet. Dépense évaluée 25.700 fr., cautionnement à fournir 850 fr.

Trois soumissionnaires se sont présentés : MM. L. Honoré de Roubaix 3 0/0 ; Delannoy de Lille 7 0/0 ; Vve Baudoin de Tourcoing, adjudicataire au rabais de 8.25 0/0.

2° Reconstruction de l'aqueduc rue du Château, dans la partie comprise entre les rues Vertes et du Moulin-Fagot.

Dépense évaluée 15,500 fr.; Cautionnement 450fr.

Cinq soumissionnaires : MM. Jules Bourgeois de Tourcoing, rabais 5,75 0/0 ; Desoudet-Hoc de Tourcoing, 8,50 0/0 ; Jules Dupuis de Roubaix, 8 0/0 ; André Derville, 4 0/0 ; Augustin Masquelier fils de Tourcoing, adjudicataire au rabais de 8,75 0/0.

Acte de probité

Deux enfants qui revenaient de classe Henri Lemaan, 11 ans, 3 la Marlière, et Jules Dandoy, 10 ans, 4 rue Pasteur, 28 pièces trouvé hier soir vers 6 heures, rue de l'Ile, un portemonnaie contenant une somme assez importante en or et argent.

Ils se sont empressés de déposer leur trouvaille au bureau central de police.

Accident de travail

Mlle Marie Destailleur, 19 ans, ouvrière à la filature Christofle, a reçu sur le pied un bobinoir qui lui a fait une blessure dont la guérison demandera huit à dix jours de repos.

Accident évité

Hier matin, M. Leclercq, marchand de légumes, rue de la Croix-Rouge avait sa voiture, lorsqu'un enfant de 3 ans quitta le trottoir pour traverser la rue. Il aurait été infailliblement écrasé si deux passants ne s'étaient précipités à la tête du cheval. L'enfant n'a eu que le pied légèrement frôlé par la roue.

Outrage public à la pudeur

Georges Lebrun, 17 ans, imprimeur de fumeaux, demeurant au Pont-Romain, et Marie Loridan, 16 ans, bâcleur rue des Flets, ont été arrêtés dimanche soir, aux Phalempins, pour outrage public à la pudeur.

Epilogue de la grève du tissage Dumortier-Cuignet

Cette grève doit être considérée comme terminée. Quatre des anciens ouvriers seulement qui, depuis le début de la grève s'y étaient montrés opposés sont rentrés à l'atelier. De nouveaux ouvriers ont été embauchés et le tissage a marché hier au complet.

Les Jeunes aveugles de Ronchin

La musique des jeunes aveugles de Ronchin et la section de gymnastique formée par les scouts de l'avenir de Tourcoing, à leur arrivée en gare à 5 heures 23, ils ont été l'objet d'une manifestation de sympathie par une foule nombreuse.

La musique a traversée la ville en exécutant des pas redoublés.

Le concert

Nous venons d'assister à la séance offerte par ces infortunés et nous avons quitté la salle aussi émus qu'enchantés.

Le programme très varié a été suivi de point en point et chaque numéro souligné par les applaudissements frénétiques de l'assistance nombreuse qui avait répondu à l'appel de ces sympathiques artistes.

Remarqués parmi les spectateurs plusieurs conseillers municipaux.

C'est d'abord l'orchestre d'aveugles qui sous la direct on d'un aveugle lui-même a exécuté plusieur morceaux, entr'autres Jeanne d'Arc (musique de Verdi) et Valentine (ex 1894) avec un brio et un ensemble digne d'éloges.

Comme pianistes, MM. Castelain, Gadenne, Boulanger, Roobier et Dehves se sont surpassés ; une mention spéciale à M. Debuquoy, qui avec la main gauche seule a exécuté une Rapsod e de Liszt, faisant tout à la fois le chant et l'accompagnement.

Mais le clou de la soirée a certes été le dialogue entre un aveugle et un sourd-muet ; rien n'était plus triste et plus touchant à la fois que d'entendre ces deux jeunes gens s'apitoyer mutuellement sur leur sort ; rien de plus curieux que de voir ces sourds-muets essayer d'articuler syllabes et finir par prononcer des phrases entières.

En résumé, soirée très agréable ; un concert de sympathie était en quelque sorte établi entre exécutants et spectateurs, qui tous sont emportés en se retirant un excellent et impérissable souvenir.

Nous recevons la nouvelle lettre suivante de M. Verschueke, administrateur de la société coopérative l' « Economie des ménages » :

Tourcoing, le 8 juin 1895.

Monsieur le directeur de la *Jeune Fraternelle de Roubaix-Tourcoing*,

Le 25 mai vous avez bien voulu donner l'hospitalité à quelques lignes que je vous ai écrites concernant l'Economie des ménages à Tourcoing.

N'ayant pas reçu de réponse, je sollicite de nouveau de votre part l'insertion de ce qui suit.

Espérant que vous ne refuserez pas ce service à un homme qui vest faire la lumière et dire la vérité.

Je vous en sais reconnaissant à l'avance et vous prie de me croire votre dévoué.

HENRI VERSCHUERE.

Lettre ouverte à messieurs les administrateurs de la Société coopérative l'« Economie des ménages à Tourcoing », rue de la Blanche-Porte.

Par l'intermédiaire de la presse, j'ai signalé aux membres de notre Société, les infractions faites par vous aux règlements. Vous avez reçu de réponse, je continue: Comment se fait-il que nous nous nommons nos ouvrières à la coopérative de charbon; *La Tourquennoise*. Il a été décidé, expliqué et compris, que c'était à seule fin de faire profiter des ses ouvrières des bénéfices réalisés à la dite Société, chacun au *prorata* de ses achats.

Il a été bien convenu que chacun pouvait prendre du charbon où bon lui semblait. Seulement à *La Tourquennoise*, les bénéfices réalisés par achat auraient été portés au compte du Société achetée.

Pourquoi violez-vous encore une fois ces décisions ?

Vous achetez au détriment de notre société du charbon aux marchands vous convenant. C'est-à-dire, je ne trouve rien à redire à ceux qui bien vent bien des chopes, et à ceux qui ont besoin de jouets, livres, etc. Vous voyez parfaitement que vous ne cherchez pas à vous faire connaître.

Comment ira-t-il plus tard ?

J'espère que cette lettre vous daignerez me démentir ou que vous ferez ce que je vous demande depuis six mois, une assemblée générale.

Faite de quoi je continuerai.

A bon entendeurs salut !

HENRI VERSCHUERE.

Administrateur de la Coopérative l'Economie des ménages à Tourcoing, — rue du Fresnoy au pont Descat, Blanc-Seau.

Une singulière histoire à Neuville

M. Phalempin, cultivateur à Neuville, après s'être assuré par un examen du cadastre qu'un sentier traversant sa propriété n'y figurait pas, laboura ce sentier et posa à l'endroit où il se trouvait un poteau surmonté d'un cartiteau portant ces mots : défense de passer.

Cette décision du propriétaire ameuta la population du hameau du Berguier. Les uns approuvèrent Phalempin, mais la grosse majorité se révolta. Une cabale fut montée et il y a quelque temps plusieurs centaines de personnes se réunirent et, en allant et venant sur l'emplacement de l'ancien sentier eurent bientôt fait de le reconstituer.

Pendant ce temps, une cabale fut montée à chevaux arrive sur les lieux. Un homme masqué en descendit, enleva le poteau et l'emporta aux applaudissements des manifestants. Les gardes champêtres verbalisèrent contre un certain nombre de personnes qui furent traduites devant la simple police pour passage sur terrain ensemencé. Elles furent condamnées, et M. le juge de paix qui avait fait une descente sur les lieux reconnut que le propriétaire était strictement dans son droit en supprimant le sentier.

Ce n'est pas tout. Les derniers jours, à deux reprises différes, une première fois à 9 heures 1/2 et une seconde fois à 11 heures du soir, des coups de feu furent tirés sur la porte de l'habitation des époux Cornille, qui s'étaient prononcés pour le propriétaire. Deux carreaux furent brisés. Les soupçons se portèrent sur un jeune homme voisin.

Ce dernier a été arrêté par le gendarmerie et mais il affirme qu'a l'heure où les faits se sont passés, il était à Mouscron en compagnie de sa bonne amie.

L'enquête continue.

Une fête scolaire

« Il y a quelques années, Mme Walter eut l'heureuse inspiration de fonder une institution de jeunes filles pour l'enseignement secondaire : chose qui manquait à notre ville si importante.

Elle s'installa à cet effet dans un immeuble situé rue de Tourcoing, et commença bientôt de quitter en ces derniers temps pour suite de la vente du dit immeuble et leur, rue du Tilleul. Pancienne maison Demoulin, qui a été très bien aménagée pour les besoins de cette utile institution.

Cette nouvelle demeure ne mesure pas moins de 130 mètres de profondeur, se compose, sur la droite, d'un corps de bâtiment où se logent la directrice, les professeurs et les élèves.

Après un grand préau couvert où les enfants peuvent pendant la récréation prendre leurs ébats qui a bien size, se trouvent les salles d'études et un jardin très bien planté, dans lequel les élèves vont journellement y faire une oui deux promenades.

Sur la façade se détache sur une plaque de marbre et en lettres d'or, le titre de l'institution.

Mme Walter, dont nous louons ici, avec plaisir et sans réserves, les efforts persévérants a su, après deux ans, donner une telle importance à son école que celle-ci prit bientôt plus d'extension et de nombreux parents y envoyèrent avec confiance leurs enfants.

La cause a été pour beaucoup aux brillants résultats scolaires obtenus par les principaux élèves pendant les années 1894 et 1895.

Par suite de l'agrandissement très bien compris de l'immeuble de la rue du Tilleul, et par la bonne et solide instruction que les élèves y reçoivent, grâce aux dévoués maîtresses, l'institution de Mme Walter, ne peut que prospérer, ce que nous souhaitons de tout cœur.

Pour l'inauguration de son nouvel établissement, la directrice avait organisé un petit concert littéraire et musical, auquel presque toutes les élèves ont pris part.

La salle dans laquelle il a eu lieu, avait été très bien disposée ; dans le fond, se trouvait une estrade garnie de tentures et de fleurs du plus gracieux effet.

De nombreuses personnes y assistaient ; l'administration municipale était représentée par MM. Dubuisson, adjoint, et Emile Lemaire, qui se trouvaient au premier rang, ainsi que plusieurs notabilités de notre ville.

Le programme était très bien composé et tous les numéros ont été chaleureusement applaudis.

Le concert s'ouvrit par un morceau de piano à quatre mains, exécuté par Mlles Dansette et C. Moyse, qui ont fait preuve d'une grande dextérité et de goût.

Les deux choeurs *Clochettes et Castagnettes*, ainsi que *Aux Rouge-gorge*, ont été bien rendus.

Les *Pierrot et le Sucre-rie*, un petit monologue, a été très bien dit par Mlle J. Cattoen.

Mlles Sion, de Geyter, Honoré et E. Moyse, se sont fait vivement applaudir.

Une gentille opérette intitulée *Incognito* de Morello, terminait le concert et nous félicitons tous ils interprètes et en particulier Mlles B. Moyse et C. Leclercq dans les rôles de Madame Bouchonnet et Mlle Rocletti.

Le défaut de place, nous prive malheureusement de pouvoir féliciter comme nous le voudrions le talent de toutes les élèves qui prêtèrent leur concours, qui laissera chez tous ceux qui y ont assisté le plus agréable souvenir.

En terminant ce trop rapide compte-rendu, il serait injuste si nous n'adressions non plus vifs éloges à la sympathique directrice Mme Walter aussi qu'aux maîtresses de cette bonne institution qui, ainsi que nous le disions plus haut, ne peut que prospérer dans l'avenir.

Mons-en-Barœul. — *Cercle républicain progressiste.* — Dimanche a eu lieu la réunion que nous avons annoncée dans un de nos précédents numéros.

Un assez grand nombre d'électeurs avaient répondu à cet appel.

Le bureau a été ainsi composé : Président, J. Lefebvre ; vice-président, Dodanthun ; secrétaire, Guyot.

Une commission de 10 membres a été nommée.

L'inauguration du cercle aura lieu le dimanche 2 juillet.

Nous espérons que les membres du cercle vont se mettre activement à l'ouvre.

Tombola. — Les membres du comité de la tombola en faveur des pauvres et du bonheur de bienfaisance de Mons-en-Barœul se sont réunis à la mairie le samedi 8 juin à 8 heures du soir.

M. le président présente le dépouillement de la tombola et du concert qui se chiffre par un bénéfice net de 2290 francs.

Le comité approuve le compte du trésorier et vote à M. Parey des félicitations.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 10 Juin

ROUBAIX

Vol au comptoir. — Ferdinand V ndeville, 45 ans, canonnier à Wattrelos était entré le 5 juin pour prendre une chope chez Madame Glaudhaterette, rue des Arts, 24. Pendant qu'elle était dans sa cuisine il profita d'ouvrir le tiroir du comptoir et d'y prendre la somme de 1 fr. 50. Au moment où il sortait de derrière le comptoir, la cabaretière la vit mettant la main dans sa poche. Elle le soupçonna de l'avoir volé et le fouilla. Vandoville était nanti de l'argent volé.

Le tribunal l'a condamné à 5 jours de prison.

Coups. — Louis Dubois, 19 ans, boulanger, poursuivi pour coups a été acquitté comme ayant agi en état de légitime défense.

Pour mendicité, 6 jours de prison à Célina Bégh n 56 ans, journalière.

Coups. — Victor Dodot, 21 ans, apprêteur, passant impassé N buchodonosor, le 21 mai dernier vers 3 heures de l'après-midi. C'est un conscrit, il avait bu, il titubait. Il toucha assez rudement le volet de la maison habitée par Alexandre Ma uel, 38 ans, peintre qui avait ce jour là la tête échauffée et qui faisait du tapage chez lui. Au bruit que fit Dodot, le peintre sortit et lui porta un coup de poing qui le renversa. Dodot se releva ; cette fois blessure lui porta un coup de tête. Puis il le poursuivit et le mordit au sein gauche.

Coût de ces exploits pour Masurel : 8 jours de prison.

TOURCOING

Vengeance. — Julien Deporte ée, 30 ans, peigneur, a été renvoyé il y a trois semaines de l'atelier où il travaillait avec Camille Décarol, mécanicien à Mouscron. A tort ou à raison, il accusait ce dernier d'être la cause de son renvoi. Il avait dit à d'autres ouvriers qu'il attendrait Décarol un beau soir pour le battre comme un sac.

Il a mis son projet à exécution. Un de ces derniers jours, à minuit, en face du presbytère, à la Croix Rouge, Deporte ée, qui était ivre, l'a assailli car Deporte ée, Celui-ci se servit de son couteau. Décarol évita les coups. Mais la manche de son paletot fut percée au cotude gauche.

Vingt jours de prison au vindicatif personnage.

Menaces de mort. — Un remouleur, Jules Etoy 29 ans, poursuivait de ses assiduités une servante, Marie Delcourt, 33, rue de Roubaix. Celle-ci avait appris que l'Etoy était un mauvais sujet, refusa de lui donner sa main.

Etoy la menaça à différentes reprises de la tuer. Il alla jusqu'à faire son testament et le 3 juin il prévenir Marie Delcourt qu'il la brûlerait si elle ne consentait pas au mariage.

Cet amant fou a tenu de se voir condamner à 1 mois de prison.

WATTRELOS

Cabaretier à Lannoy. — Le 3 juin, une dame Denousschée, cabaretière à Estampuis, commune d'Herseaux, entrait dans un cabaret à Wattrelos. Elle avait été chercher du tabac chez la cabaretière, Mathilde Deruyck, 33 ans, refusa de la servir. Mme Dehuschée dit alors à son mari de quitter l'établissement. Celui-ci se cabaretière qui frappa alors cette femme et lui jeta une bouteille à la tête, causant ainsi une blessure assez grave à la tempe.

1 mois de prison à Mathilde Deruyck.

HALLUIN

Outrage public à la pudeur. — Coups. — Ivresse. — Victor Vandiandonck, 21 ans, surveillant, était le 3 juin vers six heures et demi attablé avec des amis à la brasserie du Cabaret-Vert, à une autre table étaient une femme et son enfant. Vandiandonck s'approchant de la table de la femme de son ami se livrer à des manières des plus grossières. Il reçut une gifle. C'est bien fait. Mais alors il frappa sur son adversaire avec une grande brutalité.

Combien : 6 jours de prison et 5 fr. d'amende à Vandiandonck.

WAVRIN

Vol d'un sucre. — Henri Mahieu, 17 ans, rattacheur, n'hésitait pas le 1 juin dans une épicerie stationnant *en face de l'estaminet Cinquemonde*, il y trouva une paire de chaussures qu'il s'appropria. Coût, 40 j. de prison.

***

Autres affaires

Pour infraction à un arrêté d'expulsion. — 15 jours de prison à Durobert Maxime Désiré, 42 ans, journalier à Mouscron.

Les fraudes. — Le 5 juin la douane a arrêté au Pont du Canal, territoire de Roubaix, Jean Delobelle, 19 ans, tricoteur à Wattrelos, portant du tuvre et d'allumettes de contrebande pour une valeur de 28 fr. : 8 jours de prison à ce fraudeur et 500 fr. d'amende.

Le même jour, Georges Lefrenne, 20 ans, peigneur à Roubaix, a été arrêté au passage Simon, à Wattrelos, important des allumettes pour une valeur de 16 fr. 80, 10 jours de prison et 500 fr. d'amende.

Fragments : Les Spectacles et Concerts

Il prend soin Roubaisien. — Bureau à 7 h. 1/2 Rideau à 8 h.

Dimanche 16 juin 1895, une seule représentation avec le concours de Mme Marie Kolb, de l'Odéon, — M. Henri Desdemoines, de Palais-Royal, — M. Alfred Worms, — M. Marcel Simon, — M. Myrtil, — Mme Beaude.

L'HOTEL DU LIBRE ÉCHANGE

Vaudeville à grand spectacle, en 3 actes, de MM. Feydeau et Desvallières

Marie Colin, jouera le rôle de Marcelle — Henri Desdemoines, de Palais-Royal, jouera le rôle de Pinglet — Alfred Worms, jouera le rôle de Paillardin.

On commencera par

C'EST UNE FEMME DU MONDE

Comédie en un acte, de MM. Feydeau et Desvallières.

Gigolet, MM. Ruby — Paturon, Dalton — Alfred, Fenin — Perveuche, Mmes Romans — Gibouleite, Fontaine — Phémonie, Seymour.

Prix des places : Loge, baignoires, fauteuils, 4 fr. — Pourtours, 2 fr. 50 ; Ires Galeries, 1 f. 75 2e galeries, 0,60 c.

Pour la location s'adresser comme d'usage.

RERMESSES DU 16 JUIN

Arrondissement de Lille, Roubaix, Wavrin, Sacré-Cœur (Lille, Thumesnil.

OBIT SOLENNEL

Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre d'invitation d'assister à l'OBIT SOLENNEL DU MOIS qui sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Joseph, le mercredi 12 juin à 9 heures et demie pour le repos de l'âme de Madame

veuve Charles SELOSSE

née Adélaïde LESOCQ.

décédée à Roubaix, le 8 mai 1895, dans sa soixante et unième année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

De la part de

Monsieur Albert Selosse :

Monsieur Louis Selosse-Ubergheim ;

Monsieur E. Séguvère-Selosse.

Etat-civil de Roubaix

Du 10 Juin

Mariages. — Constantin Convreur, marchand de lait, rue Daubenton 105 et Hortense Ophroock, ménagère, rue de Lannoy, 9 ; le même jour, commerçants, rue Pellart — *Em le Desbouvrie*, rentier, chem. Creuse et Louise Vidal, ménagère.

Gustave Nisen, meunier, rue de la Redoute 119 et Eugénie Massuelier, employée, rue de Luxembourg 43 — Corneille Ladegam, peintre en bâtiments, rue Pierre-Motte, et Lucie Tuplouet, gilettière, rue Pierre-Motte 15 — Auguste Spouse de journalier, rue de Tourcoing 93 et Arsène Kellner, brosse-ère, rue de Tourcoing.

Naissances. — Jules Demarez, rue St-Jean 9. — Alfred Plateau, rue Longhaies, 101. — Germaine Rombaut, rue Rome. — Louis Couque, rue Turgot 20. — Marthe Nurtan, place Trichon. — Berthe Louvion, rue Soubise — Germaine Prouvost, rue Grand-Chemin 61 — Victorine Bels, rue d'Alma. — Arthur Landrin, rue Pellart — Marie Meulion, rue Alfred de Chausset, — Madeleine Dagryse, rue Long-Chemin. — Lamy Dubosch, Hôtel-Dieu — Pierre Codan, idem — Lucienne Verhenneman, idem.

Décès. — Suzanne Turpin, 5 ans, rue l'Epeule. — Joseph Pouyet, 23 ans, Hôtel-Dieu. — Alphonse Verne, 23 ans, rue Christophe-Colomb. — Claire Boyerie, 7 mois, rue Beaurepaire. — Louis Dodet, 73 ans, Hospice civil, — Gabriel Mangela, 6 mois, rue Rodouts.

Etat-Civil de Lille du 10 Juin

Naissances. — Marcel Guilmot, rue de Bondgharetire, rue des Arts, 24 — Gaston Dupuis, rue de Sapelle (porte d'Arras). — Madeleine Brackmans, rue du Curé St-Sauveur — Raoul Guider, rue Philadelphie, 16 — Lucien Gorel, rue Nationale, 105 — Petitpas, rue des Postes 240—Julien Van de Wiele, rue de la Plaine, 42 — Jeanne François, rue des Arts 19 — Alcide Davinie, rue des Meuniers 19 — Octavie Chaimol, rue Neuve des Meuniers 29 — Rachel Hersel, place Sébastopol 7 — Germaine Breine, rue Solférino 218 bis — Simonne Catrice, rue du Faubourg de Roubaix 128—Julien Tanghe, rue de Belle-Vue 8 — Jules Poiret, rue de Bavai. 33 — Cécinie Brunin, rue de Flandre 76 — Marguerite Hermant, rue d'Hauboudin 18 — Germaine Labbe, rue Repermonde 57.

Décès. — Isabelle Verhas, 64 ans, épouse de Henri Dunesy, rue Sébastopol 49 — Pauline Decottignies, 1 jour, rue du Curé St-Sauveur 14 — Isabelle Finoca, 35 ans, épouse Charles Bostiens, rue du Grand-Boulevard 10 — Marie Raymond, 49 ans, épouse Eugène Voisin, rue Pé-Jacques 1 — Marie Lahouse, boulevard de Belfort 1 — Raymond Carlot, 7 semaines, rue de Thumesnil 13 — Jules Leroy, 9 ans, rue